12

Etudes Statistiques

SUR LES ALIÉNÉS

Traités dans l'Asile de St-Jean-de-Dieu

près Lyon.

LYON. — IMPRIMERIE DE CHARVIN ET NIGON.
rue Chalamon, 5.

ÉTUDES

STATISTIQUES

SUR LES ALIÉNÉS

TRAITÉS

DANS L'ASILE DE St-JEAN-DE-DIEU

PRÈS LYON,

Pendant les Années 1838, 1839 et 1840;

PAR J. B. CARRIER,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

MÉDECIN DE L'ASILE DE ST-JEAN-DE-DIEU.

Pour être utile aux aliénés, il faut les aimer
beaucoup et savoir se dévouer pour eux.
ESQUIROL.

LYON.

SAVY JEUNE, LIBRAIRE, QUAI DES CÉLSETINS, 48.

PARIS.

J. B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE, rue de l'Ecole de Médecine.

1841.

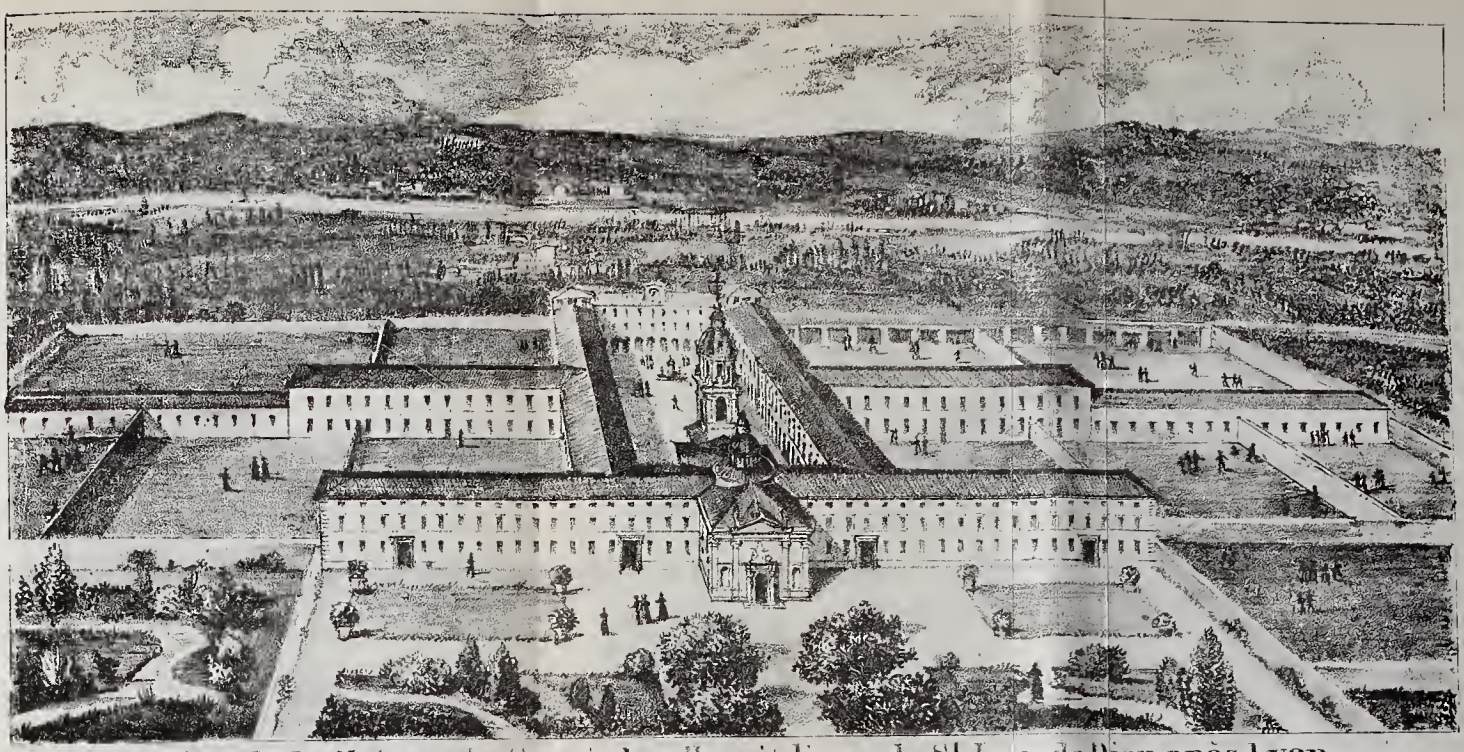

Plan de la Maison de Santé des Hospitaliers de St. Jean de Dieu près Lyon.

10 5 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 M.tres

Elevée sur les Plans de
Mr. P. Bernard, Architecte à Lyon

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b22412220

ÉTUDES

STATISTIQUES

SUR LES ALIÉNÉS

TRAITÉS

DANS L'ASILE DE St-JEAN-DE-DIEU

PRÈS LYON,

Pendant les Années 1838, 1839 et 1840.

Si une déplorable incurie a trop long-temps pesé sur le sort des aliénés, en France du moins leur malheur sera désormais dignement respecté ; la loi de 1838 sera pour eux le gage d'une sollicitude assurée, et les outrages de l'ignorance sont devenus impossibles à leur égard.

Il est en effet difficile de comprendre que le bon sens public se soit mépris à ce point que jusqu'à ce jour l'homme, dans sa plus cruelle et plus innocente infortune, soit resté abandonné à la risée au sein des populations civilisées, tantôt poursuivi

et maltraité comme possédé ou sorcier, tantôt confondu avec d'ignobles coupables dans des cachots infects. C'est donc avoir bien mérité de l'humanité que d'avoir placé sous la protection des lois des infortunés si douloureusement délaissés.

J'oserai néanmoins exprimer un regret envers la mesure qui concerne l'isolement des sexes; elle est restée, à mon avis, incomplète. Ce n'est pas, en effet, à l'aide d'un simple mur séparatif qu'on peut espérer de remplir d'une manière rigoureuse cette importante indication. « Presque toutes les folies, dit l'illustre Esquirol, ont leur type primitif dans quelques passions; et celles-ci, ajoute ce profond observateur, ne sont que des folies passagères. » Cette opinion, que l'on ne pourrait adopter dans un sens trop absolu, parce qu'elle impliquerait l'excuse des crimes, est néanmoins empreinte d'une vérité incontestable, si l'on considère que les passions affaiblissent la liberté morale de celui qui s'y livre habituellement, et finissent par le faire tomber dans cet état de dégradation et d'abrutissement qui cause, constitue ou entretient si ordinairement l'aliénation mentale.

On sent combien alors il est avantageux pour la cure des aliénés, d'insister sur cette condition hygiénique, comme sur celle de préserver leurs sens de toute influence funeste à leur impressionnabilité

souvent excessive. Sous ce point de vue, je suis heureux de pouvoir dire que l'asile de St-Jean-de-Dieu, objet de ce travail, offre un perfectionnement utile.

Depuis que le service médical de cette maison m'est entièrement confié, un vaste champ d'observations m'est ouvert pour étudier, sous ses diverses formes, l'aliénation mentale, cette triste et si touchante infortune humaine. Chaque jour, au milieu de mes difficiles et importantes fonctions, je sens le besoin de mettre à profit, pour une science longtemps négligée, des faits d'une grande valeur, et par suite de comparer les résultats de mon expérience avec ceux qu'obtiennent les grands maîtres. Aujourd'hui, je me borne à tracer le tableau statistique de mes trois dernières années d'exercice dans l'asile de St-Jean-de-Dieu près Lyon, en le faisant précéder de quelques considérations sur l'hygiène et le traitement des aliénés.

Il est de la plus haute importance qu'un heureux concours de circonstances hygiéniques résulte du choix des lieux consacrés à la demeure des aliénés, et de la disposition spéciale qui doit y être habilement ménagée. Je n'ai pas la prétention de dicter des préceptes à cet égard ni de proposer des plans pour atteindre à ce but difficile; il a été et il est encore l'objet des méditations de savants expérimentés, tels que MM. Esquirol et Ferrus, etc.

On pourra juger, par la description topographique et morale suivante, jusqu'à quel point l'établissement des hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu s'accommode aux besoins des aliénés, et jusqu'à quel point leurs soins intelligents et charitables méritent la confiance publique.

Peu éloigné de la ville de Lyon, l'asile de Saint-Jean-de-Dieu en est à une distance suffisante pour être à l'abri de tout tumulte importun. Ses fondements reposent sur un plateau à base sablonneuse, assez élevé pour permettre de dominer des yeux l'enceinte d'un vaste clos et de contempler les charmes de la nature, répandus avec tant de profusion dans la belle vallée du Rhône.

A l'intérieur, le terrain heureusement accidenté, est semé de promenades aussi variées que bien ombragées. Tout, en un mot, semble y être ménagé pour donner à la réclusion cet air de liberté si essentiel au bien-être des aliénés, et que M. Desporte signale avec raison comme une nécessité hygiénique.

Il y a peu d'années, le Rhône, dans ses excursions vagabondes, convertissait en plage humide une portion de la fertile plaine de sa rive gauche, et semblait, par ses effluves, entretenir dans la contrée des affections catarrhales et intermittentes.

Aujourd'hui cet inconvénient a disparu, grâce aux digues immenses construites au nord de l'éta-

blissement. Les eaux du fleuve, ainsi rejetées contre la colline de Sainte-Foy, s'y creusent un lit profond dont elles ne dévieront plus. C'est à peine si, lors de notre mémorable et trop désastreuse inondation, les eaux ont pu pénétrer dans cette plaine autrefois si marécageuse.

Les détails descriptifs de l'organisation intérieure des bâtiments, ne sauraient être appréciés ailleurs que sur un plan linéaire. J'ai donc à dire seulement que les divisions sont ingénieusement appropriées aux exigences des diverses formes d'aliénation dont l'isolement est reconnu nécessaire.

Les hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu exercent, jour et nuit, une surveillance incessante sur leurs malades ; les chefs de division, ordinairement choisis parmi les plus expérimentés, s'appliquent à diriger avec soin le traitement moral et physique prescrit par le médecin, et apportent dans l'exercice de leurs fonctions, ce zèle et ce dévouement qu'une charité ardente peut seule inspirer.

Pour un grand nombre d'aliénés, la journée se passe aux travaux agricoles, qui peuvent, à juste titre, être considérés comme la gymnastique la plus naturelle et la plus féconde en heureux résultats. D'autres s'appliquent à des occupations manuelles relatives à leur genre d'éducation, dans divers ateliers de professions mécaniques que la

maison possède. D'autres enfin s'exercent à des jeux gymnastiques et récréatifs, etc. En un mot, une ponctualité rigoureuse préside à la distribution du temps, puissant moyen de régulariser et même de rétablir les déterminations d'une volonté toujours ou pervertie ou abolie chez les individus privés de raison. Dans chaque section les repas, les promenades et les récréations se prennent en commun.

Pendant la nuit, la surveillance redouble de la part des frères gardiens : toujours présents dans les dortoirs, ils y maintiennent le silence et le bon ordre, et s'appliquent surtout à prévenir les accidents nombreux auxquels les aliénés sont spécialement exposés. Je regrette d'avoir à respecter la modestie de ces pieux hospitaliers et de ne pouvoir dire tout ce qu'a d'ingénieux leur sollicitude éclairée. Toutefois, qu'il me soit permis de dire des frères de la charité, ce que le docteur Ferrus dit des sœurs du même nom. « Combien sont préférables les services que nous trouvons dans des personnes dont le dévouement dérive d'un principe plus élevé que tous les calculs humains ! »

Outre les ressources toujours indispensables de l'hygiène, la thérapeutique des maladies mentales puise encore de précieux moyens dans les modifications morales qu'une habile combinaison rend

si utiles dans ces sortes de folies nerveuses ou dynamiques, que rien ne semble rattacher à une altération organique, de même que dans l'application rationnelle des divers agents pharmaceutiques qu'il est toujours nécessaire d'opposer aux désordres physiques survenus dans l'organisme comme cause ou comme effet de l'aliénation mentale. Le traitement qui consisterait dans une méthode exclusive, serait une erreur funeste. L'expérience, dégagée de tout esprit de système, prouve que c'est d'une combinaison rationnelle des moyens moraux et physiques que peut dériver le soulagement des aliénés, et que les cas où une méthode doit obtenir la prééminence absolue, constituent de véritables exceptions. Et il est vrai de dire, avec le docteur Double, que les mouvements qui semblent appartenir le plus essentiellement au domaine moral, présentent le plus souvent de notables dérangements de quelques-unes des fonctions de la vie organique; ici l'agitation, l'insomnie, un appétit extrême, la constipation; là une grande apathie physique, des somnolences, le manque d'appétit, la diarrhée, etc... Et comment n'en serait-il pas ainsi, s'écrie ce grave praticien, voyez l'influence énorme de l'intelligence sur la santé. Les penchants, les affections de l'âme, les passions, les travaux de l'esprit, constituent une des causes les plus fré-

quentes et les plus actives des maladies en général, et de leurs plus éminents dangers ; par contre, dans presque toutes les maladies la paix du cœur, la tranquillité d'esprit et la sérénité de l'âme sont de puissants motifs de guérison.

Diriger sur les sens des aliénés des impressions agréables et quelquefois perturbatrices, détourner adroitement et d'une manière soutenue leur attention des conceptions délirantes qui absorbent leurs facultés intellectuelles et morales, tel est, en peu de mots, le système des diversions morales qui, le plus ordinairement, constituent le traitement moral des aliénés. On connaît l'influence de la musique sur l'âme, mais celle qui convient spécialement aux aliénés, celle dont nous avons pu souvent apprécier les heureux effets, c'est la musique religieuse. Les accents doux et graves qui la caractérisent, ne s'adressent point aux passions, mais sollicitent des émotions douces et consolantes. Eveiller et affermir le principe moral et religieux, dit le célèbre Hufeland, c'est le couronnement du traitement moral. Le principe moral, ajoute ce docte philosophe, est ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, ce qui, à proprement parler, le fait homme, l'essence de son essence, ce à quoi, par conséquent, sa pensée et ses actions raisonnables peuvent encore se rattacher, alors même que tout le reste manque. De là, dit-il,

le précepte de conduire les aliénés à l'église et de leur donner un prêtre éclairé. (Hufeland, médecine-pratique.)

La méthode dite *d'intimidation* doit aussi recevoir son application, mais les hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu en usent selon le vœu du docteur Double, comme d'une exception à la douceur qui est la bonne méthode générale.

Il est un autre moyen mis en usage d'une manière empirique chez les anciens, mais que l'on peut classer parmi les diversions morales, et dont l'action est essentiellement perturbatrice, c'est le bain de surprise : je pourrais citer un bon nombre de guérisons, presque instantanément opérées par ce puissant moyen sur des individus affectés de manie et de monomanie.

Pendant les trois années dont la statistique médicale va suivre, aucune maladie incidente ne s'est montrée avec le caractère épidémique ou endémique. J'ai pu remarquer que la plupart de celles qui ont été funestes se liaient à l'aliénation comme cause et quelquefois comme effet, et consistaient dans des lésions organiques profondes. Quelques-unes ont paru servir de crise à l'aliénation, et un grand nombre se sont terminées par la résolution.

Les recherches d'anatomie pathologique, faites avec soin, ont presque constamment démontré des

altérations dans l'encéphale ou dans ses enveloppes. Mais ce qui a paru peu constant, c'est la forme du délire par rapport au siége et à la nature des altérations pathologiques. Toutefois, je signalerai un fait digne de remarque : l'aliénation de cause mercurielle s'est toujours terminée avec la vie des malades qui en étaient affectés, par une hydrocéphalie chronique et souvent sans altération appréciable dans le cerveau ni même dans ses membranes. Faudrait-il inférer de là que le mercure détermine la folie en troublant les sécrétions de la séreuse cérébrale? Il a probablement encore une influence occulte sur le système nerveux, ainsi que le démontre cette lésion de la motilité qui a reçu le nom de tremblement mercuriel. La phtisie pulmonaire a souvent compliqué la lypémanie, et une sorte de lienterie atonique a précipité la fin d'un grand nombre d'individus affectés de démence.

La méthode numérique peut jeter un grand jour sur les causes et sur la nature des maladies mentales; mais son application à ce genre de recherches, ne peut fournir d'utiles inductions, qu'autant que les relevés statistiques sont raisonnés et dégagés de toutes causes d'erreur. Ainsi on arriverait à des résultats erronnés si, en établissant des calculs sur l'influence de l'âge, de l'état civil, des professions, etc., dans la production de la folie, on

opérait à la fois sur le chiffre des aliénés et sur celui de la population générale ; plusieurs observateurs, entre autres M. Parchappe, ont senti cette nécessité, mais souvent le défaut de documents rend la difficulté insurmontable.

Quoi qu'il en soit, les détails circonstanciés que renferme la série des tableaux qui suivent, peuvent offrir quelques renseignements utiles à la solution de certains problèmes d'étiologie, d'où peuvent dériver d'importantes indications pour le traitement de l'aliénation.

ADMISSIONS.

On voit, par le tableau n° 1, qu'une proportion considérable d'incurables (cent vingt-deux au moins) existait dans l'établissement au 1er janvier 1838. On conçoit aussi que ces incurables doivent être exclus des résultats comparatifs à établir entre les admissions et les guérisons, comme tous ceux qui ont été admis ensuite avec le cachet de l'incurabilité, tels que les idiots et les déments paralytiques et épileptiques ; ils augmentent d'une manière fâcheuse les chances de la mortalité, sans concourir en rien aux chances de guérison. Le travail consigné dans le tableau n° 2, établit d'une manière bien tranchée un plus grand nombre d'admissions

pendant la période des chaleurs ; en cela, nos résultats s'accordent avec ceux qu'ont obtenus la plupart des observateurs. S'il est démontré que les saisons chaudes ont une grande influence dans la production de la folie, on est naturellement porté à penser que les climats chauds doivent produire les mêmes effets. Hé bien, il n'en est rien : l'asile de Saint-Jean-de-Dieu reçoit tous les aliénés indigents des départements de la Loire, de la Drôme et du Gard ; et, bien que la population du département du Gard soit à peu près égale à celle du département de la Loire, et que les conditions d'industrie et de civilisation y soient à peu près les mêmes, il est constant que le département de la Loire fournit à lui seul plus d'aliénés indigents que ceux du Gard et de la Drôme ensemble. On peut croire, avec M. Esquirol, que les vicissitudes atmosphériques, plus fréquentes dans les climats froids et humides, peuvent expliquer ce fait remarquable. Les résultats numériques des admissions suivant l'âge, l'état civil et les professions des aliénés, concordent avec ceux qu'ont obtenus la plupart des auteurs ; c'est-à-dire que la folie est plus fréquente dans l'âge viril, et qu'elle affecte un plus grand nombre de célibataires, etc. Hâtons-nous de dire qu'il serait téméraire de croire que l'âge de 30 à 50, de même que le célibat, etc., prédispo-

sent à la folie; d'après les recherches de M. Esquirol, il faut, au contraire, admettre que les chances de l'aliénation augmentent à mesure qu'on avance en âge. Ces diverses influences ne sont d'ailleurs pas les seules qui puissent prédisposer à la folie pour en conclure d'une manière absolue; l'hérédité, cette prédisposition d'autant plus fâcheuse que, de rechute en rechute, elle conduit ordinairement les aliénés à l'incurabilité, l'hérédité, dis-je, exerce sa désespérante influence bien plus souvent qu'on ne peut le découvrir; aussi sommes-nous convaincus de l'inexactitude de nos notes à ce sujet.

Lorsqu'une prédisposition quelconque a profondément modifié l'organisme et a rendu la folie imminente, on conçoit qu'une cause accidentelle ou morale ou physique, n'a pas de peine à la déterminer, et ne joue qu'un rôle très secondaire dans la production de cette maladie. Mais il est des circonstances où certaines impressions agissent avec tant de violence sur l'organisme, qu'elles entraînent immédiatement la perte de la raison. L'action débilitante du chagrin et plus encore le désespoir, désorganisent rapidement les facultés morales; on peut en dire autant des excès sensuels, de l'abus des passions qui plongent si souvent dans la stupidité ou la démence les malheureux qui s'y livrent. Il est, en outre, impossible de méconnaître l'action

désorganisatrice sur le cerveau de l'épilepsie, de l'apoplexie, etc. ; mais, quant aux autres causes de l'aliénation, il faut convenir que nos observations portent sur un trop petit nombre de faits bien appréciés, pour que nous puissions en déduire des corollaires propres à éclairer l'étiologie de l'aliénation mentale.

Le neuvième tableau détermine numériquement les admissions suivant la forme du délire. Nous avons cru devoir déroger quelque peu aux classifications admises, en considérant les hallucinations comme une lésion de la sensibilité, lésion génératrice du délire qui les accompagne. Que le siége de cette lésion ait lieu dans le système nerveux intermédiaire aux organes des sens et au cerveau, ou dans le cerveau lui-même (ce qui est plus probable), il est évident que le délire qu'elles compliquent est le plus ordinairement la conséquence de perceptions fausses, et consiste toujours dans des conceptions délirantes plus ou moins intenses. J'ai cru devoir faire figurer dans le tableau de l'aliénation mentale un cas de catalepsie dont l'invasion a été marquée par un dérangement dans les fonctions intellectuelles avec hallucinations diverses, auquel a succédé une abolition des sensations, de l'intelligence et des mouvements volontaires, les muscles du tronc et des membres offrant une régidité semi-

tétanique, qui permettait de conserver les attitudes les plus fatiguantes. Ce n'est qu'au bout d'une année que nous avons vu cet accès cataleptique se résoudre et finir par une guérison parfaite.

TERMINAISONS.

Comme toute espèce de maladie, l'aliénation mentale peut se terminer par la guérison, par la chronicité ou l'incurabilité et par la mort. Mais ce qu'il importe de considérer, c'est que toutes les folies ne sont pas curables au même degré.

Article 1er.

GUÉRISON.

Pour établir les proportions de guérisons sur une base rationnelle, nous retrancherons, à l'exemple de M. Esquirol et autres, et mettrons hors de comparaison tous les incurables qui n'ont dû subir aucun traitement, et dont l'incurabilité est le plus incontestable. Or, ceux que nous avons considérés comme tels, sont les déments en général, paralytiques, épileptiques, les idiots et les imbécilles, qui, ainsi que le démontrent les tableaux n° 1 et n° 9, sont au nombre de cent vingt-deux au moins. Le chiffre, ainsi réduit aux malades qui offraient quel-

ques chances de curabilité, et comparé aux guérisons survenues pendant les trois années, nous donne des proportions très satisfaisantes : 1 sur 2. 57. Considérées annuellement, les proportions sont de 1 sur 4. 30 pour l'année 1838; 1 sur 4. 30 pour l'année 1839; et 1 sur 4. 71 pour l'année 1840.

En examinant les détails du tableau n° 11, on est frappé de voir que les guérisons se rapportent presque toutes à la forme du délire maniaque, et que la démence n'en fournit presque pas. Il n'y a rien qui doive étonner dans un pareil résultat, si l'on remonte par la pensée à la nature des causes de la démence, qui est, comme l'observe judicieusement M. le docteur Botex, le plus ordinairement la terminaison de la manie, lorsqu'elle n'est pas primitivement déterminée par des altérations organiques profondes.

L'idiotisme et l'imbécillité, exprimant un état d'imperfection du cerveau, constituent une infirmité mentale, contre laquelle il serait pour le moins inutile d'entreprendre des tentatives de guérison. Néanmoins, on peut dire que les idiots sont susceptibles d'une certaine éducation, et que, sous ce point de vue, leur condition intellectuelle peut être améliorée.

Nos calculs de curabilité de la folie, considérés du point de vue des saisons, prouvent d'une ma-

nière tranchée que la température élevée est éminemment favorable à la guérison des aliénés. Il est remarquable qu'il s'en est rétabli une fois plus pendant les périodes de chaleur, et ce résultat offre d'autant plus d'intérêt, qu'il s'est soutenu au même degré pendant chacune des trois années que nous traitons.

On ne peut apprécier l'influence de l'âge et de l'état civil dans la cure des aliénés, qu'en comparant les proportions des malades guéris à tel ou tel âge et dans telle condition civile, aux admissions. Ce calcul laisse seulement entrevoir que la folie guérit d'autant plus facilement que les malades sont moins avancés en âge, et ne donne aucune indication précise relativement à l'état civil, qui semble subir simplement l'effet du maximum d'admission, comme on peut s'en assurer par les tableaux 13 et 14.

Article 2.

MORTALITÉ.

Si, pour déterminer avec plus de précision le degré de curabilité de la folie, nous avons dû fonder les proportions de nos guérisons sur les malades qui pouvaient offrir quelques chances favorables, et retrancher de nos calculs comparatifs

les incurables, nous devons, par contre, opérer sur le chiffre de la masse entière des aliénés pour dresser nos tables de mortalité, et cela avec d'autant plus de raison, que les incurables offrent essentiellement des chances de mort plus prononcées.

Ainsi, sur quatre cent soixante-neuf malades, soixante-trois sont morts pendant le cours des trois années, d'où résulte la proportion de 1 sur 15.22 pour l'année 1838; 1 sur 17.83 pour l'année 1839; 1 sur 11.93 pour l'année 1840.

Considérée d'après les admissions annuelles, la proportion est de 1 sur 26.5 pour l'année 1838, 1 sur 26.5 pour l'année 1839; et de 1 sur 17.37 pour l'année 1840.

En examinant le résultat des décès suivant le genre de folie, on peut s'apercevoir que la démence est, de toutes les formes de l'aliénation mentale, celle qui se termine le plus fréquemment par la mort, toutes circonstances égales d'ailleurs.

On pourrait se livrer à des considérations importantes sur les causes des décès dans leurs relations avec l'aliénation mentale, mais les limites d'un simple rapport ne sauraient comporter une pareille extension. Je ferai seulement remarquer que la mortalité des aliénés se rattache le plus souvent aux affections cérébrales et abdominales qui terminent ordinairement la démence.

Les mauvais jours, les saisons froides et humides, hâtent la mort des aliénés. Cette influence se trouve établie d'une manière bien décisive dans le relevé du dix-septième tableau, où l'on voit qu'il meurt un tiers de malades de plus dans les périodes de froid.

Nous terminerons en appliquant à l'influence de l'âge et de l'état civil sur la mort des aliénés, les considérations émises sous ce rapport à l'occasion des admissions et des guérisons. La part que les circonstances d'âge et de condition civile peuvent avoir dans la mortalité, ne saurait qu'être imparfaitement précisée par nos calculs statistiques, qui portent sur une population trop peu nombreuse pour que l'on puisse en tirer des inductions positives.

Toutefois nous pensons, avec la plupart des auteurs, que les chances de mortalité augmentent à mesure que les aliénés avancent en âge.

Tableaux Statistiques.

TABLEAU N° 1.

Aliénés existant dans l'Etablissement au 1er janvier 1838.

ESPÈCE DE FOLIE.	VARIÉTÉS ET COMPLICATIONS de la maladie.	PENSIONNAIRES.	INDIGENTS.	TOTAL.
Manie . . .	Raisonnante. . .	2	1	3
	Aiguë.	3	8	11
	Chronique. . . .	13	15	28
	Intermittente . .	7	7	14
	Epileptique . . .	1	2	3
	Paralytique . . .	»	»	»
Monomanie		3	3	6
Lypémanie		10	7	17
Hallucinations avec délire. . . .		2	2	4
Démence . .	Simple	34	46	80
	Epileptique . . .	»	8	8
	Paralytique . . .	2	»	2
	Sénile.	2	1	3
Imbécillité		2	2	4
Idiotisme		6	19	25
	TOTAL	87	121	208

TABLEAU N° 2.

Aliénés admis pendant le cours des trois dernières années.

EPOQUES DE L'ANNÉE.		1838.		1839.		1840.	
1er TRIMESTRE.	Janvier . .	3	13	9	32	5	17
	Février . .	3		15		4	
	Mars . . .	7		8		8	
2e TRIMESTRE.	Avril . . .	5	19	7	28	13	31
	Mai	6		16		9	
	Juin. . . .	8		5		9	
3e TRIMESTRE.	Juillet. . .	8	23	11	29	7	25
	Août . . .	6		12		10	
	Septembre.	9		6		8	
4e TRIMESTRE.	Octobre. .	4	11	10	17	7	16
	Novembre.	1		4		3	
	Décembre.	6		3		6	
TOTAL		66		106		89	

TABLEAU N° 3.

Admissions suivant la position sociale des Aliénés.

ANNÉES.	PENSIONNAIRES.	INDIGENTS.
1838	30	36
1839.	33	73
1840.	37	52
TOTAL	100	161

TABLEAU N° 4.

Admissions suivant le domicile des Aliénés.

DÉPARTEMENTS.	1838.	1839.	1840.	TOTAL par DÉPARTEMENT.
Loire	24	34	24	82
Rhône.	8	16	15	39
Ardèche.	»	»	2	2
Drôme	9	13	13	35
Isère	6	9	9	24
Gard	8	22	13	43
Allier	»	2	1	3
Seine	3	»	»	3
Ain	»	1	2	3
Haute-Loire. . . .	1	1	3	5
Côte-d'Or.	1	»	»	1
Doubs.	»	2	»	2
Jura.	1	»	»	1
Saône-et-Loire . .	1	2	3	6
Hautes-Alpes . . .	1	1	1	3
Puy-de-Dôme. . .	1	»	»	1
Vaucluse	»	1	»	1
Gironde.	»	»	1	1
Creuse	»	»	1	1
Suisse.	»	1	»	1
Savoie	2	1	1	4
TOTAL par année.	66	106	89	261

TABLEAU N° 5.

Admissions suivant l'âge des Aliénés.

	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Avant 20 ans	4	2	5	11
De 20 à 30 ans . .	15	30	22	67
— 30 à 40	20	39	32	91
— 40 à 50	20	24	21	65
— 50 à 60	6	8	3	17
— 60 à 70.	1	2	5	8
— 70 à 80	»	»	1	1
— 80 à 90.	»	1	»	1
TOTAL. . . .	66	106	89	261

TABLEAU N° 6.

Admissions suivant l'état civil des Aliénés.

	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Célibat.	45	75	50	170
Mariage	19	30	37	86
Veuvage	2	1	2	5
TOTAL. . . .	66	106	89	261

TABLEAU N° 7.

Admissions suivant la profession des Aliénés.

	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Rentiers et Propriétaires	2	5	5	12
Cultes, Droit, Médecine, Employés.	3	9	10	22
Etat militaire	3	4	2	9
Négoce.	3	2	3	8
Commerce de détail. . .	6	9	5	20
Arts et Métiers	14	25	22	61
Agriculture	23	31	26	80
Domesticité.	3	5	6	14
Sans profession.	9	16	10	35
TOTAL. . . .	66	106	89	261

TABLEAU N° 8.

Admissions suivant les Causes.

	1838.	1839.	1840.
Hérédité	5	8	3
Causes morales	13	39	22
Excès	10	22	13
Causes organiques	8	25	17
Causes externes	»	3	8
Inconnues.	30	9	26
TOTAL.	66	106	89

TABLEAU N° 9.

Admissions suivant la forme du délire.

ESPÈCE DE DÉLIRE.		1838.	1839.	1840.
Manie	Raisonnante	6	3	3
	Aiguë	15	15	27
	Chronique	3	12	4
	Intermittente	2	5	1
	Epileptique	»	5	1
	Paralytique	»	2	1
Monomanie		4	9	5
Lypémanie		13	18	18
Hallucinations avec délire		4	6	8
Démence	Simple	7	13	8
	Epileptique	3	1	1
	Paralytique	4	4	6
	Sénile	»	1	1
Imbécillité		1	4	1
Idiotisme		4	7	4
Catalepsie		»	1	»
TOTAL		66	106	89

TABLEAU N° 10.

Maladies accidentelles et organiques des Aliénés.

		1838.	1839.	1840.
Affections . .	Cérébrales.	35	53	30
	Pectorales.	14	13	20
	Abdominales. . . .	57	42	48
	Diverses.	57	54	59
	TOTAL.	163	162	157

TERMINAISONS.

TABLEAU N° 11.

Guérisons des Aliénés suivant la forme de leur délire.

ESPÈCE DE FOLIE.		1838.	1839.	1840.
Manie	Raisonnante. . . .	7	5	2
	Aiguë	9	10	15
	Chronique.	1	4	2
	Intermittente . . .	7	4	1
	Epileptique	»	1	1
	Paralytique	»	»	»
Monomanie.		1	7	5
Lypémanie.		7	8	7
Hallucinations avec délire		1	1	4
Démence . . .	Simple.	»	4	1
	Epileptique	»	»	»
	Paralytique	»	»	»
	Sénile.	»	»	»
Imbécillité.		»	»	»
Idiotisme.		»	»	»
Catalepsie.		»	»	»
TOTAL.		33	44	38

TABLEAU N° 12.

Guérisons suivant les saisons.

		1838.		1839.		1840.	
1er Trimestre.	Janvier . .	2	2	»	3	»	2
	Février . .	»		2		1	
	Mars . . .	»		1		1	
2e Trimestre.	Avril . . .	4	11	»	15	6	19
	Mai	3		8		3	
	Juin. . . .	4		7		10	
3e Trimestre.	Juillet. . .	2	11	2	16	2	6
	Août . . .	4		6		1	
	Septembre.	5		8		3	
4e Trimestre.	Octobre. .	3	9	6	10	5	11
	Novembre.	4		1		1	
	Décembre.	2		3		5	
Total		33		44		38	

TABLEAU N° 13.

Guérisons suivant l'âge des Aliénés.

	1838.	1839.	1840.
Avant 20 ans	1	1	2
De 20 à 30 ans	8	13	11
— 30 à 40	11	16	10
— 40 à 50	11	9	12
— 50 à 60	2	4	1
— 60 à 70.	»	1	2
— 70 à 80	»	»	»
TOTAL.	33	44	38

TABLEAU N° 14.

Guérisons suivant l'état civil des Aliénés.

	1838.	1839.	1840.
Célibat.	22	33	21
Mariage	10	11	16
Veuvage	1	»	1
TOTAL.	33	44	38

MORTALITÉ.

TABLEAU N° 15.

Mortalité suivant la forme du délire.

		1838.	1839.	1840.
Manie . . .	Raisonnante. . .	1	1	»
	Aiguë.	1	1	4
	Chronique. . . .	6	»	»
	Intermittente . .	»	1	1
	Epileptique . . .	»	1	1
	Paralytique . . .	»	»	»
Monomanie		»	»	2
Lypémanie		2	2	1
Hallucinations avec délire. . . .		»	»	»
Démence . .	Simple	6	6	5
	Epileptique . . .	»	3	3
	Paralytique . . .	1	1	7
	Sénile.	»	2	1
Imbécillité		»	»	1
Idiotisme		1	»	1
Catalepsie.		»	»	»
Total		18	18	27

TABLEAU N° 16.

Mortalité suivant les causes.

		1838.	1839.	1840.
Affections . .	Cérébrales	6	4	11
	Pectorales.	4	2	5
	Abdominales. . . .	6	11	6
	Diverses.	2	1	5
	TOTAL.	18	18	27

TABLEAU N° 17.

Mortalité suivant les saisons.

	1838.	1839.	1340.
Janvier.	1	2	2
Février.	2	1	1
Mars.	»	5	1
Avril.	1	4	1
Mai.	»	1	1
Juin	2	1	3
Juillet.	3	»	1
Août	2	»	4
Septembre	»	»	2
Octobre.	4	»	3
Novembre	»	2	6
Décembre.	3	2	2
TOTAL.	18	18	27

TABLEAU N° 18.

Mortalité suivant l'âge des Aliénés.

	1838.	1839.	1840.
Avant 20 ans.	»	»	»
De 20 à 30.	3	1	3
— 30 à 40.	5	4	7
— 40 à 50.	6	8	9
— 50 à 60	3	2	5
— 60 à 70	1	1	2
— 70 à 80	»	1	1
— 80 à 90.	»	1	»
TOTAL.	18	18	27

TABLEAU N° 19.

Mortalité suivant l'état civil.

	1838.	1839.	1840.
Célibat	8	11	14
Mariage.	10	4	11
Veuvage	»	3	2
TOTAL.	18	18	27